

qui nous sont imposés et les autres droits auxquels sont assujetties les sociétés privées et publiques?

Cette société de la Couronne qui est projetée devrait pouvoir concurrencer les entreprises privées et publiques, mais on veut lui assurer une position très avantageuse. Elle ne sera pas soumise aux mêmes exigences que les autres sociétés. Pour ce qui est d'être responsable devant le peuple, elle ne le sera probablement pas. Sa position concurrentielle ne sera pas ce qu'il y a de plus juste.

Je crois que ni le ministre ni le gouvernement ne se sont suffisamment penchés sur la gravité des conséquences qu'aura ce projet de loi. Ils n'ont pas indiqué quel sera le coût à long terme pour les consommateurs et les contribuables canadiens, et Dieu sait comment il est difficile d'obtenir des renseignements du gouvernement à l'heure actuelle.

Le motif pour lequel on a présenté l'amendement est raisonnable, sensé, équitable et réaliste. Il n'en est pas ainsi du bill lui-même qui n'est ni réaliste, ni nécessaire, ni sensé. Je crois que dans l'intérêt général, le ministre devrait se rendre compte maintenant des graves difficultés et des problèmes nombreux encore insoupçonnés, qui suivront l'adoption du bill à l'étude. Le bill ne répond à aucun besoin réel. Au contraire, il met en jeu l'équilibre d'une situation économique déjà fort instable.

Alors qu'il parle de la modération dont il veut faire preuve, le gouvernement crée une autre société de la Couronne qui va dépenser notre argent inutilement, peut-être le gaspiller, pour essayer de faire ce qui aura déjà été accompli par d'autres. Les témoignages et les interventions des députés prouvent clairement que le ministre devrait prendre davantage l'avis des autres s'il le veut bien. Il devrait admettre tout de suite la modification proposée par l'amendement. Sinon, qu'il comprenne au moins la nécessité de retirer le bill sur-le-champ. Prenons garde aux conséquences de ce bill, qui sont très graves et dont les contribuables canadiens porteront le poids à jamais. Il est inconcevable que le ministre désire faire adopter un bill aussi injuste, aussi contraire au jeu de la concurrence, aussi inutile. Si cette société ne peut pas être compétitive, elle n'a aucune raison d'exister.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Le vote porte sur la motion n° 4. Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A mon avis les *non* l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** Qu'on appelle les députés.

● (1250)

*Le timbre s'étant tu, l'Orateur prend place au fauteuil:*

**M. l'Orateur:** Le vote porte sur les motions n° 3 et 4.

### Pédro-Canada

**M. MacLean:** Monsieur l'Orateur, comme il se fait tard, j'aurais quelque chose à proposer pour que le débat ne se prolonge pas trop longtemps après 1 heure. Les députés sont sans doute tous d'accord pour que le vote qui a été différé ne soit pas un vote inscrit, mais un vote oral. Il pourrait ensuite y avoir un vote inscrit sur la motion n° 4, si les députés sont d'accord.

**M. l'Orateur:** Les députés sont-ils d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Le vote porte donc sur la motion n° 3 inscrite au nom du député de Calgary-Centre (M. Andre). Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les non l'emportent. Je déclare donc l'amendement rejeté.

(La motion n° 3 de M. Andre est rejetée.)

**M. l'Orateur:** Le vote porte sur la motion n° 4 inscrite au nom du député de York-Simcoe (M. Stevens).

(La motion n° 4 de M. Stevens, mise aux voix, est rejetée.)

### (Vote n° 56)

#### POUR

##### Messieurs

Alexander	Hargrave	McKenzie
Alkenbrack	Hees	McKinley
Andre	Hnatyshyn	McKinnon
(Calgary-Centre)	Holmes	Munro
Balfour	Horner	(Esquimalt-Saanich)
Beatty	Huntington	Murta
Carter	Hurlburt	Neil
Clarke	Jarvis	Nowlan
(Vancouver Quadra)	Jelinek	Oberle
Coates	Jones	O'Sullivan
Cossitt	Kempling	Paproski
Crouse	Knowles	Patterson
Darling	(Norfolk-Haldimand)	Reynolds
Diefenbaker	Lambert	Ritchie
Dinsdale	(Edmonton-Ouest)	Roche
Ellis	Lawrence	Rynard
Elzinga	MacDonald (M <sup>lle</sup> )	Schellenberger
Epp	(Kingston et les	Smith
Fairweather	Îles)	(Churchill)
Forrestall	MacKay	Stanfield
Friesen	MacLean	Stevens
Gillies	Macquarrie	Stewart
Grafftey	Malone	(Marquette)
Hamilton	Marshall	Towers
(Qu'Appelle-Moose	Masniuk	Whiteway
Mountain)	Mazankowski	Whittaker
Hamilton	McCain	Wise
(Swift Current-	McCleave	Wooliams
Maple Creek)	McGrath	Yewchuk—74.

#### CONTRE

##### Messieurs

Abbott	Basford	Breau
Allmard	Beaudoin	Brewin
Anderson	Béchar	Buchanan
Andras	Bégin (M <sup>lle</sup> )	Bussièrs
(Port Arthur)	Benjamin	Caccia
Andres	Blackburn	Cafik
(Lincoln)	Blais	Campagnolo (M <sup>me</sup> )
Baker	Blouin	Caouette
(Gander-Twillingate)	Boulanger	(Villeneuve)